Chambéry, le 25 novembre 2026

ACADÉMIE DE GRENOBLE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Savoie

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL CROSS-COUNTRY MERCREDI 2 DECEMBRE 2026 ALBERTVILLE

Cette circulaire vaut invitation pour les professeurs accompagnateurs d'équipes.

LIEU

Stade olympique – ALBERTVILLE

Je vous remercie de, comme toujours, respecter le site et le laisser dans une propreté irréprochable en fin d'évènement.

Evènement zéro déchet

Conseils pour un pique-nique zéro déchet réussi :

- ✅ Apporter des contenants réutilisables (boîtes, bocaux, gourdes)
- ✅ Privilégier les aliments en vrac et locaux
- ✅ Éviter les emballages plastiques à usage unique
- ✅ Emporter des couverts, assiettes et serviettes lavables
- ✅ Utiliser un sac en tissu pour transporter tes affaires
- ✅ Ramasser tous tes déchets, même les petits morceaux !



ACCES

OBLIGATOIRE :
Dépose/récupération des élèves et parking des cars au niveau du parking de l'ancienne SAMSE

Accès au site à pied par l'avenue Winnenden

POSSIBILITE DE VENIR EN TRAIN.
Le remboursement de votre déplacement sera étudié afin qu'il approche les 100% (selon enveloppe disponible).



UNSS – 191 chemin de la cardinière - 73 000 CHAMBERY
Tél. : 04 79 75 98 81 – Portable : 06 81 78 63 31
Courriel : sd073@unss.org - Sites : http://www.unss.org/ - www.unss73.org

SAVOIE LE DÉPARTEMENT

PRECISIONS REGLEMENTAIRES :

- **POUR PARTICIPER AU CROSS, LA LICENCE UNSS EST OBLIGATOIRE, licence validée le mardi 1er décembre, au plus tard. Tout élève dont la licence a été validée le mercredi 2 décembre ne sera pas accepté sur le cross.**
- **L'inscription de vos élèves sur Opuss vaut acceptation et autorisation par les responsables légaux des licenciés de l'ensemble des règlements.**
- Aucun surclassement ne sera autorisé hors règlement.
- **POINTES INTERDITES (passage sur le béton et goudron).**
- La reconnaissance des parcours ne sera possible qu'avant le début de la 1ère course et ce jusqu'à 12h10.

❖ **TENUE DE COMPETITION :**

Article 7 du RFSA

Conformément aux dispositions du règlement intérieur de l'UNSS, **les tenues de compétition doivent être identiques pour tous les membres de l'équipe et correspondre aux couleurs de l'AS.**

Les tenues peuvent comporter des publicités, respectant les valeurs d'éthique et de déontologie de l'UNSS. La surface couverte par les inscriptions publicitaires est toutefois limitée à une dimension inférieure ou égale à la taille du logo et du nom de l'AS (identifiant l'équipe), ou du sigle de l'UNSS.

❖ **DISQUALIFICATION :**

Toute anomalie et tout comportement contraire à la Charte du Sportif seront signalés et pourront entraîner une disqualification.

❖ **CLASSEMENTS PAR EQUIPE :**

Pas de composition d'équipe à déposer en amont pour le championnat départemental.
6 compétiteurs sont obligatoires par équipe, 5 performances sont prises en compte (la 6ème performance servira à départager des équipes en cas d'égalité).

- **Courses collèges (benjamins, minimes et cadets) :**

Le classement par équipe est calculé en faisant la somme des 5 meilleures places par catégorie (2G + 3F ou 3F + 2G) (1place = 1 point) et en respectant les compositions réglementaires des équipes.

Exemple : un benjamin qui termine 5ème sur 57 classées rapporte 5 points

- **En Lycées et LP:**

Le classement par équipe est calculé en faisant la somme des 5 meilleurs résultats calculés et en respectant les compositions réglementaires des équipes : au prorata du nombre de coureurs dans chaque catégorie (point individuel = place ÷ nombre de classé(e)s dans la catégorie x 100)
Exemple : une cadette qui termine 5ème sur 57 classées rapporte 8.772 points

CHAMPIONNAT EXCELLENCE (A PARTIR DU CHAMPIONNAT ACADEMIQUE) :

Pour les championnats de Cross-country, tous les élèves de Sections Sportives Scolaires et des Sections, Sports-études (à l'exclusion des élèves listés sur une liste ministérielle en athlétisme quelle que soit la discipline), quel que soit le sport, courent en catégorie Excellence.

Cf. Fiche Sport Cross-Country

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le SD UNSS 73.

A partir du moment où une équipe compte UN élève inscrit en excellence, elle sera classée en excellence (cela concerne les catégories Minimes mixtes à finalité nationale et Lycées mixtes mais ne s'applique pas à la catégorie LP).

UNSS – 191 chemin de la cardinière - 73 000 CHAMBERY
Tél. : 04 79 75 98 81 – Portable : 06 81 78 63 31
Courriel : sd073@unss.org - Sites : http://www.unss.org/ - www.unss73.org

POUR LE CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL : Un seul classement scratch (excellence et EE confondus) – **PAS DE CLASSEMENT EXCELLENCE.**

Les Cadet(te)s de collèges (année 2011 uniquement) courent dans les courses minimes : ils/elles seront inscrit(e)s en course 7 (MF) ou 9 (MG) Les Minimes de lycées (année 2012 uniquement) courent dans les courses cadet(te)s : ils/elles seront inscrit(e)s en course 10 (CJSF) ou 11 (CG).

- COMPOSITION DES EQUIPES :

RAPPEL :

Pour le **championnat départemental** la composition des équipes **NE DOIT PAS** être déposée à l'avance.

Equipes Filière professionnelle : Mixité possible mais **non obligatoire**.

POUR LE CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL :

Les courses n°1 et 3 (critérium) sont réservées au Benjamin(e)s 1 et 2 né(e)s en 2015 et 2016.

↳ En cas de qualification au critérium académique, il sera possible d'intégrer des benjamin(e) 3 (2014)

Les courses n° 6 et 8 (critérium) sont réservées aux minimes 1 né(e)s en 2013.

↳ En cas de qualification au critérium académique il sera possible d'intégrer des M2 (2012).

PRECISIONS CONCERNANT LES BENJAMIN(E)S ET LES MINIMES AU CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL:

	BF 1 -2 2015-2016	BF 3 2014	BG 1 -2 2015-2016	BG 3 2014	MF1 2013	MF2 2012	MG1 2013	MG2 2012
FINALITE ACADEMIQUE	C 1		C 3		C6		C8	
FINALITE NATIONALE	C 2	C 2	C5	C5	C7	C7	C9	C9

C = course

Les plus jeunes de chaque catégorie peuvent choisir leur finalité. Toutes les courses sont qualificatives pour la phase académique **par équipe** (**pas de qualification individuelle**)

QUALIFICATION CHAMPIONNAT ACADEMIQUE ET CHAMPIONNAT DE FRANCE :

Les courses 2- 4 – 5 - 7 - 9 - 10- 11 - 12 ont une **finalité nationale (championnat).**

Les courses 1 - 3 - 6 et 8 n'ont qu'une **finalité académique (critérium).**

A la suite du Championnat Départemental, ce sont les équipes qui sont qualifiées au Championnat Académique et non les élèves constituants celles-ci (composition libre des AS en respectant les règlements).

ATTENTION 1 : les compositions des équipes en finalité académique diffèrent au niveau du Championnat Académique – cf.règlement – qualification académique.

ATTENTION 2 : une équipe qualifiée en Finalité Nationale au Championnat Départemental doit s'inscrire dans la même finalité au Championnat Académique OBLIGATOIREMENT.

Selon la composition de votre équipe déposée à l'inscription du Championnat Académique, vous choisirez le type de Championnat : Equipe d'Etablissement (EE) ou Excellence (Exc).

UNSS – 191 chemin de la cardinière - 73 000 CHAMBERY
Tél. : 04 79 75 98 81 – Portable : 06 81 78 63 31
Courriel : sd073@unss.org - Sites : http://www.unss.org/ - www.unss73.org

ENGAGEMENTS

RAPPEL : POUR PARTICIPER AU CROSS, LA LICENCE UNSS EST OBLIGATOIRE

A la suite de vos engagements pour le 25 novembre, vous trouverez, ci-joint, la liste récapitulative avec les numéros de dossards. Inutile de nous informer de vos absents en amont -il faudra laisser leur dossard à l'accueil).

VEUILLEZ VERIFIER LA LISTE RECAPITULATIVE DES INSCRITS DE VOTRE AS et faire part de toute erreur rapidement au Service Départemental.

Possibilité d'engager des élèves supplémentaires sur Opuss jusqu'au **vendredi 27 novembre 9h00 –** délai de rigueur. Inscrivez vos élèves sur la base d'inscription Opuss correspondant à la finalité académique ou nationale.

TOUTES LES EQUIPES SERONT CONSTITUEES APRES LES COURSES PAR LE LOGICIEL UNSS (si vous n'avez pas les quotas de filles ou de garçons, vos élèves courront en individuel).

Comme tous les ans, une invitation est faite aux IME, IMPRO de Savoie et Comité de Sport Adapté de Savoie.

De même, à ce titre, les élèves scolarisés dans vos ULIS sont les bienvenus et peuvent courir soit dans la course de leur catégorie d'âge, soit en course 5 « SPORT PARTAGE », soit dans une course dont la distance sera adaptée à leurs capacités (merci de contacter le SD dans ce dernier cas de figure).

Avec le report, il manque quelques collègues pour tenir certains points de contrôle et/ou gérer les flux d'élèves qui traverseront les parcours (point E, G et I). Aussi, je vous remercie de m'indiquer par retour de mail si un collègue de votre AS pouvait aider à l'organisation pendant le temps de sa présence sur site.

UNSS – 191 chemin de la cardinière - 73 000 CHAMBERY
Tél. : 04 79 75 98 81 – Portable : 06 81 78 63 31
Courriel : sd073@unss.org - Sites : http://www.unss.org/ - www.unss73.org

ACCUEIL DOSSARDS

L'Accueil Dossards et le secrétariat se feront sous les tribunes du stade.
Dossards à retirer dès de votre arrivée sur le site (épingles fournies). Vous pouvez prévoir un stock d'épingles en cas de manque d'épingles sur les dossards de vos élèves.

- **Rendre directement les dossards de vos élèves absents.**
- NOTER LE N° DE DOSSARD AU DOS DE LA MAIN DE CHAQUE COUREUR.
- NE PAS NOTER LE NOM OU PRENOM DE VOS ELEVES SUR LES DOSSARDS !
- Chronométrage par puce intégrée au dossard.
- Les dossards devront être rendus avec les épingles dès la fin de l'épreuve.
- **Les dossards non rendus ou détériorés seront facturés 10 euros à l'AS.**
- Attention aux mousses adhésives protégeant les puces sur le dossard qui ne doivent pas être arrachées (le dossard devient inutilisable et sera facturé).
- Ils sont obligatoirement fixés au niveau de la poitrine par les épingles fournies et doivent être visibles. En cas de problème de détection, un doublage vidéo est réalisé… à condition de lisibilité du dossard.
- **Les dossards sont attribués par numéro de course.**

EN CAS DE REMPLACEMENT DE COUREUR LE JOUR MÊME, OBLIGATION DE PRÉSENTER LA LICENCE DU CONCURRENT « REMPLAÇANT » PRISE LE MARDI 2 DECEMBE AU PLUS TARD. IMPOSSIBILITÉ DE COURIR EN CAS DE NON PRÉSENTATION.

PARCOURS - HORAIRES

Vous trouverez, ci-joint, les horaires et détails des différentes courses, les plans de la compétition ainsi que l'affiche du cross.

COURSE SPORT PARTAGE :

La course « SPOR PARTAGE» a pour but d'accueillir les élèves qui ne pourraient participer aux courses habituelles (élèves éloignés de la pratique cross, défi santé, etc.) ou qui souhaitent réaliser une course solidaire. Elle se déroulera en ramassage de 4 concurrents.

COMPOSITION DES EQUIPES AU NIVEAU ACADEMIQUE
2 élèves valides et 2 élèves en situation de handicap avec attestation MDPH.
1 fille et 1 garçon minimum
Lors du Championnat Départemental, la composition des équipes est libre (pas de vérification des notifications MDPH pour les 2 élèves minimum de l'équipe et pas de mixité imposée).

3 zones de relais sont proposées sur le parcours. Placement des élèves selon les capacités de chacun.
Merci de venir en chambre d'appel à 12h40.
3 adultes seront présents pour accompagner vos relayeurs jusqu'au point de ramassage.
Départ à 13h15, le 2ème relayeur attendra dans la zone 1 (point A), le 3ème relayeur attendra en zone 2 (point E), le 4ème relayeur attendra en zone 4 (point I). Afin que l'équipe soit reconnaissable visuellement, merci d'équiper les coureurs de chasuble de couleur identique (aide au relais).
Le temps est pris à l'arrivée sur le 4ème concurrent passant la ligne.

DEPART :

L'appel est réalisé 15' avant l'heure de départ. L'aire de départ étant suffisamment grande, une zone d'échauffement est prévue avant la mise sur la ligne au dernier moment.
Merci à tous de pouvoir être fair-play dans les consignes données à vos élèves.

UNSS – 191 chemin de la cardinière - 73 000 CHAMBERY
Tél. : 04 79 75 98 81 – Portable : 06 81 78 63 31
Courriel : sd073@unss.org - Sites : http://www.unss.org/ - www.unss73.org

GESTION INFORMATIQUE DES RÉSULTATS

Le classement est établi à partir des puces détectées sur le tapis à l'arrivée (d'où l'importance de la bonne fixation du dossard), mais **également de courir dans la bonne course avec le bon dossard.**

VESTIAIRES & WC

Les accès aux vestiaires centraux et vestiaires sous les tribunes seront autorisés. Des WC sont également accessibles dans les vestiaires centraux ou sur les coursives des tribunes.
Prévoyez d'assurer la surveillance des effets personnels de vos élèves qui pourront rester dans les tribunes.
Nous vous remercions également de prévoir de laisser PROPRE l'espace des tribunes que vous aurez utilisé. Des poubelles seront à la disposition de tous (tri sélectif).

SECURITE & SECOURS

Les élèves, agents de sécurité, du LP Ste Anne - LA MOTTE SERVOLEX seront présents sur site.
Une équipe de secouristes de la FFSS sera présente à proximité de l'arrivée et du poste de secours.

BOISSONS CHAUDES – GOUTER

Un thé ou chocolat est offert à tous les participants, dans des gobelets réutilisables. Merci de déposer les verres après utilisation. Chaque verre perdu est un verre facturé.
Une zone réservée exclusivement au goûter sera mise en place et accessible seulement aux élèves venant de courir.

RECOMPENSES

Individuelles : les trois premiers de chaque course seront récompensés à l'issue de la course.
Par équipes : Podium pour les trois premières équipes de chaque catégorie selon planning.

QUALIFICATION AU CHAMPIONNAT ACADEMIQUE 9 DECEMBRE 2026 – AIX LES BAINS

Qualification des équipes : selon les quotas indiqués dans le document ci-joint par course. Les équipes seront classées entre elles sur l'addition des places des 5 meilleurs concurrents à l'arrivée sur 6 concurrents.

Qualification individuelle : aucune qualification individuelle.

Pour toute question concernant les compositions des équipes, n'hésitez pas à nous contacter.

Aussi, nous vous donnons rendez-vous, nombreux, dans un esprit sportif, d'éco-attitude et de convivialité le mercredi 2 décembre prochain.

Bonne réception.

Sophie CREUX

UNSS – 191 chemin de la cardinière - 73 000 CHAMBERY
Tél. : 04 79 75 98 81 – Portable : 06 81 78 63 31
Courriel : sd073@unss.org - Sites : http://www.unss.org/ - www.unss73.org